

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

JUIN 2023

FÊTE DE LA
MUSIQUE

Annuaire de l'association
« Les Vitrines de La Crau »
en pages intérieures
...

SOMMAIRE



INFOS LOCALES

Pages 4-5



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 6



JUMELAGE

Page 7



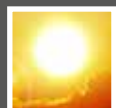
SPORT

Pages 8-9



INFOS DU JIS

Page 10



PLAN CANICULE

Page 11



EDUCATION

Page 12



ÉVÈNEMENT

Azur Music Festival

Page 13



SORTIR

Pages 14-17



SÉCURITÉ

Pages 18-19



TPM VOUS INFORME

Page 21



RETOUR EN IMAGES

Page 22



AGENDA DU MOIS

Pages 23-25



LA CRAU AUTREFOIS

Page 27



Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr

INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Juin 2023

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires





En raison notamment de son traitement médiatique, il s'avère impossible aujourd'hui, de ne pas être sensibilisé aux difficultés liées à la gestion de nos ressources en eau.

La saison chaude (ou plutôt les saisons chaudes désormais) qui s'annonce, a déjà conduit à des restrictions qui nous sont imposées, par l'arrêté préfectoral du 2 mai.

Parfois, sur le terrain, les agents de la Métropole Toulon Provence Méditerranée chargés de l'entretien de nos espaces paysagers, sont interpellés par des riverains mécontents.

Ces derniers, qui subissent de plein fouet lesdites restrictions, peuvent s'agacer de constater la présence d'eau de ruissellement, par exemple autour des suspensions florales qui embellissent nos rues. Si leur réaction semble à première vue légitime, des précisions s'imposent toutefois.

En effet, depuis de nombreuses années, la commune a fait le choix d'adopter une méthode d'arrosage centrée sur de la micro-irrigation, qui permet d'éviter la déperdition d'eau. Notons par ailleurs, que 20% de l'eau d'arrosage des espaces publics à La Crau, proviennent du Canal de Provence.

La commune s'est également équipée d'un système d'irrigation centralisée, qui grâce à des antennes 3G ou 4G, permet de communiquer directement à distance, par téléphone ou ordinateur, avec tous les programmeurs de la ville. Cela offre l'opportunité de pouvoir couper ou modifier la fréquence d'arrosage, en quelques minutes contre une journée auparavant.

Sur certaines zones, des sous-compteurs sont installés dans des regards. Ils sont équipés de têtes émettrices, qui, par le biais des antennes, indiquent les fuites. Il est donc possible d'agir rapidement. Ce dispositif est peu à peu étendu.

Cependant, au regard de la superficie totale d'espaces publics communaux végétalisés à entretenir, qui dépasse les 100 000m², des dysfonctionnements ou des pannes peuvent survenir de façon inaperçue. Nous comptons sur l'esprit civique des Crauroises et des Craurois pour les signaler à la commune, via les outils qu'elle met à disposition, comme l'application citoyenne ou le numéro vert Allô Mairie.

En outre, les véhicules de type laveuses qui nettoient nos artères, sont dotés de systèmes de lavage à haute pression, dont la particularité est de rendre une surface propre avec un minimum d'eau.

Rappelons, que dès 2008, la commune a décidé de progressivement supprimer la quasi-totalité des gazons, et de remplacer les végétaux existants par des espèces méditerranéennes peu consommatrices en eau, sur l'ensemble des espaces publics.

Seul un espace engazonné dans le Parc du Béal 2, sous les pins, a été conservé, pour en faire un îlot de fraîcheur à destination des enfants et seniors, lors de pics de chaleur. Bien évidemment, les nouvelles plantations obéissent à la même logique. D'autre part, les plantations du Parc du Béal 1 et 2 sont essentiellement approvisionnées par de l'eau de forage.

L'époque que nous vivons reste néanmoins singulière, au regard des injonctions contradictoires dont les collectivités et les particuliers font l'objet. La sécheresse actuelle commande à l'économie d'eau, quand la canicule et la chaleur réclament la préservation d'espaces extérieurs frais et ombragés, notamment pour nos aînés.

Comment concilier les deux ? Comment permettre à des sujets de se développer, voire de survivre, tout en limitant ou supprimant l'arrosage, dans des périodes où les conditions climatiques impliqueraient davantage d'eau ?

Christian SIMON

Maire de La Crau

Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée

Conseiller Départemental du Var

Président du Centre De Gestion

de la Fonction Publique Territoriale du Var

SÉCHERESSE

Nouvelles mesures de restrictions d'usage de l'eau



Depuis le 2 mai 2023, sur les 153 communes que compte le département du Var, 2 sont placées en situation de crise sécheresse, 43 en alerte sécheresse, 85 en alerte renforcée et 23 en vigilance. Au même titre que les communes de la zone Gapeau, la Ville de La Crau est donc désormais en état d'alerte renforcée (dernier niveau avant la situation de crise). Il est vrai que nous devons faire face, à l'échelle du département, à un déficit hydrique sévère dû à 2 années de sécheresse exceptionnelle tant par sa durée que par son ampleur. Le phénomène s'est encore accentué ces derniers mois avec un hiver particulièrement sec. Nous sommes tous concernés et devons absolument respecter les mesures de restrictions mises en place par arrêté préfectoral.

Les interdictions



Arrosage

Interdiction d'arrosage des pelouses, massifs fleuris et espaces verts (sauf arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins d'1 an : interdiction d'arrosage de 9h à 19h). Interdiction d'arrosage entre 8h et 20h des jardins potagers.



Piscines et Spas privés

Interdiction de remplissage sauf remise à niveau et premier remplissage si le chantier avait débuté avant les premières restrictions.



Lavage

Lavage des véhicules interdit pour les particuliers (automobiles, bateaux et engins nautiques) et aussi pour les professionnels, sauf si ces derniers utilisent du matériel haute pression et avec un système de recyclage d'eau.

Lavage des voiries, terrasses et façades, toitures, trottoirs interdit sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise professionnelle avec lavage sous pression.



Fontaines

L'alimentation des fontaines publiques et privées en circuit ouvert est interdite (seules celles en circuit fermé peuvent continuer à fonctionner).



Jeux d'eau

A l'exception de ceux à eau recyclée, les jeux d'eau sont interdits, sauf raison liée à la santé publique (en cas d'activation du plan canicule par exemple).



Les recommandations citoyennes

Chacun doit adopter une gestion économe de l'eau, avec une attention particulière pour sa protection vis-à-vis des pollutions et respecter les mesures générales qui s'appliquent dans son usage quotidien afin d'éviter le gaspillage d'une ressource qui pourrait manquer cet été :

- ✓ Utilisation de la stricte quantité d'eau nécessaire ;
- ✓ Limitation des arrosages (à effectuer en nocturne), et en favorisant les systèmes économes ;
- ✓ Installation de systèmes de récupération d'eau de pluie pour l'arrosage et mise en place de techniques d'arrosage économes telles que le goutte-à-goutte ;
- ✓ Limitation du lavage des voitures et du remplissage des piscines ;
- ✓ Lutte contre les fuites

À NOTER

Les restrictions relatives aux usages de l'eau sont malheureusement susceptibles de s'aggraver dans les prochaines semaines, en fonction de l'état de sécheresse de notre département. Vous pouvez retrouver toutes les mesures et toutes les infos sur le site de la Préfecture : www.var.gouv.fr



SUSPENSION DES PLANTATIONS À LA CRAU

Outre les différentes mesures mises en œuvre à La Crau depuis plusieurs années, et précisées dans l'Edito de Monsieur le Maire au début de ce numéro (irrigation centralisée, micro-irrigation, dispositif de détection des fuites, système de lavage à haute pression des voiries, suppression de la quasi-totalité des gazons, plantations d'essences méditerranéennes), il a été décidé de suspendre tous les travaux de plantations, ceci dès la publication de l'arrêté préfectoral du 2 mai 2023 plaçant la commune en situation d'alerte sécheresse renforcée.

Ainsi, toutes les plantations prévues dans le cadre d'aménagements d'espaces verts (Avenue Jean Monnet à La Moutonne, Rond-point des Arquets, Rue Louis Augias notamment) sont reportées à l'automne 2023, à la condition que les mesures de restriction soient alors levées.

RAPPEL

Le dispositif de circulation différenciée lors des pics de pollution en place au 1^{er} juin 2023

A compter du 1^{er} juin 2023, le Préfet du var a instauré une circulation différenciée dans l'aire toulonnaise, sur un périmètre concernant 6 communes : La Garde, Ollioules, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Toulon et La Valette-du-Var.

Ce dispositif peut être déclenché à partir du 3^{ème} jour de l'épisode de pollution, pour une entrée en vigueur à partir du 4^{ème} jour entre 6h et 20h, sur l'ensemble du réseau routier situé à l'intérieur et bordant le périmètre (sauf transit via les autoroutes A50, A57 et A570).

Lors de l'activation de la circulation différenciée, seuls les véhicules légers équipés de vignette Crit'Air de classe verte (pour les véhicules électriques ou à hydrogène) et de classe 1, 2 et 3 seront autorisés à circuler dans la zone définie ci-dessus (sauf cas dérogatoires : missions d'intérêt général, covoiturage, transport routier de personnes, transport de denrées périssables, événementiel, embarcation sur un ferry). Un véhicule non autorisé ou sans vignette s'expose ainsi à une amende de 68 € à 135 €.

IMPORTANT

Si vous n'avez pas déjà commandé votre vignette Crit'Air, faites-le sans attendre ! Son montant est de 3,72 €, frais d'envoi inclus et plusieurs moyens sont à votre disposition pour la commander :

✓ sur le site internet officiel

www.certificat-air.gouv.fr

✓ par courrier, en téléchargeant le formulaire de demande sur le site www.certificat-air.gouv.fr, avec paiement par chèque à envoyer à : Service de délivrance des certificats Qualités de l'Air, BP 50637 59506 Douai Cedex

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Mise en place d'une procédure de rendez-vous en ligne pour le dépôt des dossiers en Mairie

Vous souhaitez effectuer une demande de carte nationale d'identité ou de passeport ? Afin de faciliter vos démarches, la ville se modernise ! Dès le 1^{er} juin 2023, plus besoin de vous déplacer ou d'appeler le Service Citoyenneté pour obtenir un rendez-vous. Il suffit de vous connecter sur le site internet de la Ville www.ville-delacrau.fr. Le lien à votre disposition sur la page d'accueil, vous permet d'accéder au planning de rendez-vous.

Une prise de rendez-vous, 24h/24, 7 jours/7, simple et accessible à tous

Nul besoin de créer un compte ! Vous sélectionnez :

- ✓ la démarche que vous souhaitez faire (CNI, passeport ou les deux),
 - ✓ le nombre de personnes concernées (possibilité de prendre des rendez-vous « Famille » jusqu'à 4 personnes),
- Vous saisissez vos nom, prénom et coordonnées de contact. Vous accédez rapidement au planning des créneaux disponibles et pouvez réserver en un clic celui qui vous convient ! Vous recevez un mail de confirmation, un SMS et un mail de rappel à l'approche de votre rendez-vous.

L'outil de prise de rendez-vous en ligne vous permet également au cours de votre démarche :

- ✓ d'accéder à la liste des pièces justificatives à fournir
- ✓ d'être redirigé vers le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés www.ants.gouv.fr, afin d'effectuer votre ou vos pré-demande(s) en ligne.

A NOTER

La migration des très nombreux créneaux déjà réservés (jusqu'au 15 septembre 2023) auprès du Service Citoyenneté vers ce nouvel outil numérique a nécessité une suspension temporaire de la prise de rendez-vous, et nous tenons à nous excuser auprès des administrés pour la gêne occasionnée.

Le 1^{er} juin, à l'ouverture du service, il ne sera donc possible de prendre rendez-vous qu'à partir du 15 septembre.

Pour rappel, lors de votre rendez-vous, il convient de vous présenter avec un dossier complet comprenant les références de votre pré-demande et toutes les pièces justificatives au format papier. La présence du demandeur est obligatoire pour l'enregis-

INFOS LOCALES

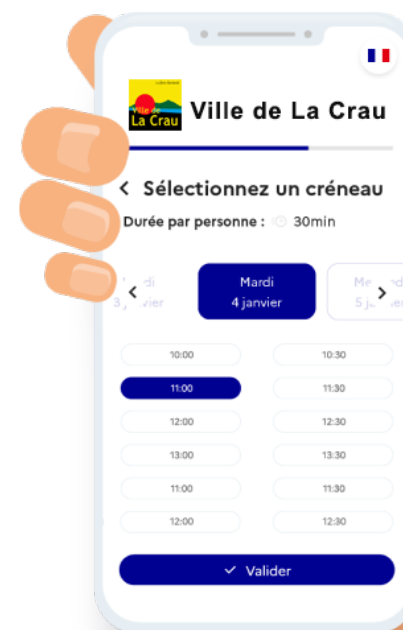
trement de la demande, quel que soit son âge, et les mineurs doivent être obligatoirement accompagnés d'un représentant légal.

Le retrait des titres d'identité se fait sans rendez-vous auprès du Service Citoyenneté, aux horaires suivants : de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi (l'ancien titre est alors à restituer en cas de renouvellement).

Précisons enfin que même si la prise de rendez-vous en ligne est fortement préconisée, elle n'est pas obligatoire. De plus, le Service Citoyenneté reste à votre disposition pour apporter une réponse adaptée à vos demandes pour motif urgent, ainsi qu'en cas de perte ou de vol de vos documents.

Pour + d'infos :

Service Citoyenneté - 04.94.01.56.80





Christian LESCURE
Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat,
Foires et Marchés

L'ANNUAIRE 2023 DES "VITRINES DE LA CRAU" EST DISPONIBLE !

L'annuaire de l'association « Les Vitrines de La Crau » est disponible ce mois-ci en supplément de votre revue municipale d'information. Ce document, réalisé et édité par l'association, vous permettra de mieux apprécier la diversité du tissu économique de notre territoire. Vous pourrez ainsi y retrouver une soixantaine de commerçants et professionnels craurois adhérents classés par type d'activité, et ainsi mieux connaître leurs métiers et leurs savoir-faire.

Dans le contexte actuel quelque peu difficile, essayons tous de soutenir notre commerce et nos professionnels de proximité ! Consommons local !



"FESTIVAL DU MONDE ÉDITION USA"



Initialement programmée le 27 mai, la 2^{ème} édition américaine du Festival du Monde aura finalement lieu **le samedi 3 juin 2023**.

Rendez-vous, de 10h à 19h, en centre-ville de La Crau
(avenue Lieutenant Jean Toucas, Places Victor Hugo et Félix Reynaud)

Un programme riche et varié toute la journée, pour petits et grands :

En accès gratuit, exposition de voitures américaines anciennes, stand Harley Davidson et tours de motos, marché vintage avec de nombreux exposants, défilé de pin-ups, balades à cheval et à poneys, démonstrations de danse country, concerts et de nombreuses autres surprises !...

Retrouvez également « Le Parc des Indiens », une aire sécurisée entièrement dédiée aux enfants, qui regroupera jeux divers et structures gonflables, avec entrée payante valable toute la journée pour en profiter un maximum.

Important ! Pour être dans le thème de la journée, n'hésitez pas à revêtir la tenue américaine de votre choix !

Pour + d'infos :
eventsvitrineslacrau@gmail.com
www.vitrinesdelacrau.fr
Facebook et Instagram :
Les Vitrines de La Crau



ABC CLIM

Professionnel de la climatisation depuis une dizaine d'années, Romain a créé sa propre entreprise en novembre 2022. Il vous propose notamment :

- ✓ L'installation de systèmes de climatisation type mono et multi split,
- ✓ L'installation de systèmes de climatisation gainables,
- ✓ Un service après-vente,
- ✓ Des contrats d'entretien,
- ✓ Un service de dépannage.

Romain se définit avant tout comme un artisan de proximité. Il est ainsi à votre disposition pour vous proposer les solutions les plus adaptées à vos besoins, à vos projets mais aussi à vos budgets, et peut intervenir rapidement en cas de panne ou de problème technique. Notons enfin qu'il établit les devis gratuitement et que, même si son activité est principalement centrée sur La Crau et ses alentours, il peut se déplacer sur l'ensemble du département du Var.

24 Rue de la Roseraie – La Moutonne

Tel : 06.61.26.52.29

Mail : rp@abc-clim.fr

Site internet : www.abc-clim.com

Facebook : [Romain Abcclim](https://www.facebook.com/RomainAbcclim)

Instagram : [abcclim](https://www.instagram.com/abcclim)



DÉPLACEMENT À ROSÀ DES JEUNES DE L'USCC

L'équipe U11 de l'Union Sportive Carqueiranne-La Crau (USCC) a participé en avril dernier à un tournoi de foot organisé par notre ville jumelle de Rosà.

Pour cette occasion, une délégation de 60 personnes composée bien évidemment des 12 jeunes footballeurs, de leur entraîneur, Anthony ZIMELKA, et de parents, mais aussi d'élus et de membres du Comité de Jumelage de La Crau et de Villeneuve en Suisse avait fait le déplacement en Italie. Cinq élèves du Collège du Fenouillet qui participaient à un programme d'échanges avec des collégiens italiens étaient également du voyage.

Outre le tournoi de football qui, cela est à souligner, a été remporté par l'équipe crauroise, nos amis italiens avaient préparé un programme sur mesure pour toute la délégation, comprenant des visites des villes en-

vironnantes (Treviso, Venise, Padoue et Citadelle), des temps officiels et des moments conviviaux. Ce déplacement a également été l'occasion d'échanger avec les représentants de la Municipalité et du Comité de Jumelage de Rosà, ainsi que ceux du Comité de Villeneuve concernant les projets à venir entre nos villes, dans l'objectif de renforcer toujours plus nos liens d'amitié.



Camille DISDIER
Conseiller Municipal délégué
au Jumelage

Sebastian KISS, Bourgmestre de Schallstadt (autre ville jumelle de Rosà), Elena MEZZALIRA, Sindaco de Rosà et Anne-Marie METAL, Maire-Adjointe, représentant la Ville de La Crau





Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire
délégée aux activités et vie
associative sportives



REPRISE DES ACTIVITÉS NATATION ET AQUAGYM PENDANT L'ÉTÉ AU VALLON DU SOLEIL

Dans le cadre du partenariat mis en place entre la Ligue PACA de la Fédération Française de Natation via l'association Natation Azur et la Métropole Toulon Provence Méditerranée, des activités natation et aquagym sont proposées **du 12 juin au 31 août 2023**, à La Crau, sur le site du Vallon du Soleil, suivant un protocole sanitaire validé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Pour rappel, l'objectif est de permettre non seulement aux enfants de découvrir et de pratiquer les activités de la natation, mais aussi aux adultes et seniors de pratiquer une activité «sport santé».

LE PROGRAMME DES ACTIVITÉS

Apprentissage et perfectionnement de la natation

(du 12 juin au 25 août)

Des stages sont proposés à la semaine, du lundi au vendredi de 17h à 17h45 ou de 18h à 18h45, en petits groupes de 8 enfants débutants maximum. Les enfants débutants pourront découvrir le milieu aquatique, se familiariser avec l'eau, s'initier aux premiers déplacements, découvrir les premières techniques de nage. Les enfants en perfectionnement pourront apprendre les nages codifiées et seront amenés à nager sur des distances de plus en plus longues dans les différents styles de nage.

Aquagym pour Tous

(du 12 juin au 31 août)

Les séances sont adaptées au niveau du groupe. Elles ont lieu de 18h à 18h45 les mardis et jeudis, et de 19h à 19h45 les lundis, mercredis et jeudis.

Aquagym Senior (du 6 juin au 24 août)

Il s'agit de proposer aux personnes de plus de 55 ans une activité physique adaptée. Ces séances sont gratuites (hors frais de licences/assurance de 35 €) et ont lieu les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 9h45.

Aquabike

Vous souhaitez pratiquer une activité physique douce pour vous maintenir en forme et vous muscler harmonieusement ? L'aquabike va répondre à vos attentes. Il n'est pas nécessaire de savoir nager pour pratiquer. L'aquabike est accessible à tous et les séances ont lieu le lundi, mercredi et vendredi de 18h à 18h45, et le mardi, mercredi et jeudi de 19h à 19h45 (réservation et port de chaussons conseillés).

Prévention noyade

Dispositif gratuit (hors frais de licence 15€) qui s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans peu à l'aise dans l'eau. Ces enfants devront être accompagnés dans l'eau par un parent. Deux cycles sont proposés : **du 19 juin au 13 juillet et du 17 juillet au 11 août**, à raison de 2 séances de 45 minutes par semaine.

Pour plus d'infos

Vous trouverez tous les renseignements utiles (détail des activités, horaires, tarifs, modalités d'inscription) sur le site internet www.tpm-natationazur.fr.

Vous pouvez également contacter le 06.89.70.68.18 à partir du 22 mai 2023, ou vous rendre directement au Vallon du Soleil à partir du 1^{er} juin, du lundi au vendredi de 17h à 20h, et du mardi au jeudi de 9h à 11h30.

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS :

Stage dans le Verdon pour le groupe Adultes des activités nautiques

Le groupe Adultes des activités nautiques proposées dans le cadre de l'École Municipale des Sports a pu participer à un premier stage, du 21 au 23 avril, hors les installations de la base de Carqueiranne. Hervé BOUTY et Arthur POLLET, les deux éducateurs qui encadrent l'activité tout au long de l'année, ont emmené leur groupe à Baudinard, au Lac de Montpezat. Au programme : deux sorties kayak de 12 km environ, dans le cadre enchanteur des Gorges du Verdon, mais aussi détente et moments conviviaux. Une expérience à renouveler, sans aucun doute...

À NOTER

L'École Municipale des Sports propose de nombreuses activités pour les enfants (activités nautiques, multisports, boxe, badminton, pétanque), mais aussi pour les adultes avec des créneaux qui leur sont réservés sur la Base de Carqueiranne, pour la pratique d'activités nautiques. Les séances sont réservées aux personnes de plus de 18 ans, et se déroulent le mardi de 17h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h. Une première session a lieu généralement de septembre à novembre. Puis, après une pause hivernale, une deuxième session est organisée d'avril à fin juin. Les prochaines inscriptions auront lieu au début du mois de septembre (infos à venir dans notre numéro de septembre 2023).



LES INFOS DE L'US LA CRAU HANDBALL



Participation à l'opération C'du Hand

La Fédération Française de Handball (FFH) a lancé cette opération afin de renforcer les liens entre les écoles et les clubs de hand. Dans ce cadre, l'US la Crau Handball est intervenue dans les écoles élémentaires en proposant des séances d'initiation aux élèves durant le temps méridien.

Afin de favoriser et de valoriser ces interventions, la FFH a offert une dotation de

matériel sportif aux écoles Jean AICARD et Jean GIONO. A la suite d'un heureux tirage au sort, l'école Jean GIONO a même reçu une dotation complémentaire comprenant notamment 2 cages de but que la Directrice, Mme BONNARDEL, a souhaité laisser à la disposition du club et qui ont trouvé leur place sur les installations du Complexe Sportif de l'Estagnol.



L'Acrau Tournoi sur herbe, le samedi 17 juin

Avec près de 1 500 joueurs, ce tournoi est un des plus grands rassemblements handballistiques au niveau national. Il réunit des équipes féminines et masculines, des catégories U9 à U18 venant des quatre coins de France. Outre les très nombreux matches qui s'enchaîneront tout au long de la journée sur les terrains en pelouse et pelouse synthétique du Complexe Sportif de l'Estagnol, vous pourrez retrouver sur place boutiques, buvette, stands des partenaires et animations diverses et variées, de 9h à 18h.

Les infos du



RENTÉE SCOLAIRE 2023/2024

ACCUEILS DE LOISIRS
PERISCOLAIRE - MERCREDIS - VACANCES

DOSSIERS D'INSCRIPTION ET DE RENOUELEMENT DISPONIBLE SUR www.jis-lacrau.com OU A L'ACCUEIL DU JIS

Attention !!! Les dossiers d'inscription et/ou de renouvellement pour les Mercredis de septembre à octobre sont **à retourner impérativement jusqu'au SAMEDI 15 JUILLET 2023** (boîte aux lettres du JIS)

LE JIS RECRUTE 30 ANIMATEURS(TRICES)

Pour l'été - ALSH 3/17 ans

- Animateurs BPJEPS, BAFD, BAFA, autres diplômes dans l'animation ou équivalent
- Animateurs BAFD, BAFA (option handicap) ou équivalent
- AESH confirmés(es)
- Animateurs diplômés « surveillant de baignade »

SAISON 2023 / 2024 Pour les petites vacances et le périscolaire (matin – soir et mercredi)

Titulaire du BAFD, BAFA, CAP petite enfance ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent

Déposez votre CV et lettre de motivation en y indiquant vos disponibilités à l'accueil du JIS :

« Espace Pluriel » Bd de la République 83260 La Crau
Ou envoyez un mail à : association@jis-lacrau.com

VACANCES ÉTÉ 2023

NOUVEAU

Fonctionnement du centre de loisirs
 Du lundi 10 juillet au vendredi 1^{er} septembre
 INSCRIPTION A LA JOURNÉE

	Enfants scolarisés 3 à 10 ans	Jeunes 11 / 17 ans
* Modalités de réservation	A la journée	A l'activité selon programme
	Du 2 au 23 mai (Capacité d'accueil limitée) Ces vacances étant plébiscitées et pour satisfaire le plus grand nombre de familles, UNE ATTESTATION EMPLOYEUR devra être remise au JIS. Elle indiquera obligatoirement les dates des congés d'été des parents + nom et prénom de l'enfant / des enfants.	Du 30 mai au 16 juin
	Passées ces dates les enfants / les jeunes seront placés en liste d'attente	
Confirmation et Paiement	Du 6 au 16 juin	Du 27 au 30 juin
	Passées ces dates les réservations seront annulées	
Pour les familles non-adhérentes (année 2022/2023) Le dossier d'inscription complet et l'adhésion au JIS sont obligatoires (A retirer au JIS ou téléchargeable sur le site internet www.jis-lacrau.com)		
Dossier à retourner impérativement à l'accueil du JIS Avant le 17 avril pour les 3/10 ans Avant le 12 mai pour les 11/17 ans		

- * **Pour effectuer vos réservations, vous pouvez :**
- Utiliser l'espace famille accessible depuis notre site internet
 - Utiliser les formulaires d'inscriptions téléchargeables depuis notre site internet
 - Venir à l'accueil du JIS



Le JIS remercie très sincèrement l'ensemble de ses partenaires pour leur participation à cet événement annuel. Cette soirée a rencontré un immense succès grâce à votre générosité et à la mobilisation du public venu en grand nombre. Rendez-vous en 2024 !



SÉJOUR D'ÉTÉ EN JUILLET



L'Italie pour les + de 13 ans
(en partenariat avec les comités de jumelage de La Crau et de Rosà)

Le Verdon pour les 11 ans et +

Renseignements au JIS

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet : www.jis-lacrau.com

Horaires d'ouverture de l'accueil administratif

Lundi et samedi : Fermé
Mardi, Jeudi et Vendredi : de 14h à 18h
Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h

PLAN CANICULE :

Pensez à vous inscrire ou à inscrire vos proches sur le registre des personnes fragiles et isolées !

Le registre des personnes fragiles et isolées est constitué et géré tout au long de l'année par le centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il permet de contacter rapidement les personnes inscrites en cas d'évènement exceptionnel (en période de confinement par exemple...), de risque lié à la canicule ou au grand froid, etc. L'objectif est de s'assurer de leur bonne santé, mais aussi de les questionner sur leur moral, leurs besoins éventuels et de déclencher, si besoin, l'aide la plus appropriée.

Peuvent être recensées sur ce registre les personnes âgées de 65 ans et plus,

les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes reconnues handicapées.

L'inscription est facultative et basée sur le volontariat. Elle peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (proche, médecin, services sociaux).

Précisons enfin que le registre est soumis aux règles de confidentialité et de droit d'accès et de rectification par les intéressés des informations qui les concernent.



Compte tenu du risque Canicule à prévoir pour cette période estivale, n'hésitez pas à utiliser le coupon ci-après pour vous inscrire ou inscrire vos proches. Ce coupon est à retourner au CCAS (Mairie Annexe – 15, Boulevard de la République 83260 La Crau).

PLAN CANICULE

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES 2023

NOM : PRÉNOM :
 DATE DE NAISSANCE : TÉLÉPHONE :
 ADRESSE : LA CRAU (VAR)

PRÉCISION : (cocher la case qui vous concerne)

- Personne de plus de 65 ans
- Personne de plus de 60 ans et inapte au travail
- Personne adulte handicapée

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM : PRÉNOM :
 QUALITÉ : TÉLÉPHONE :
 ADRESSE :

DE QUELS SOINS BÉNÉFICIEZ-VOUS ACTUELLEMENT ?

	Nom de la personne	Nom de l'organisme	Téléphone
Aide ménagère			
Infirmier			
Portage des repas			
Téléalarme			
Tierce personne			

AUTRE ELEMENT IMPORTANT, VOIRE VITAL, A NOUS COMMUNIQUER, NOTAMMENT LIÉ A VOTRE SANTÉ

.....

LA CRAU, LE

Signature, nom et qualité du rédacteur de ce document s'il est différent du demandeur

Signature du demandeur qui reconnaît avoir été informé des conditions de son inscription sur le registre



EDUCATION



Elodie TESSORE

Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires



Gérard VIVIER

Conseiller Municipal délégué
à la programmation et vie
associative culturelle

ÉCOLE JEAN AICARD

Atelier "pain" pour la classe ULIS

Sur l'initiative de la société ELIOR et du Service de la Restauration scolaire, les élèves de la classe ULIS ont participé à un atelier de fabrication du pain, dans le laboratoire de notre célèbre pâtissier local, Denis MATYASI. Cette animation s'inscrivait dans le cadre de la « Fête du Pain », dont le thème de cette édition 2023 était « La boulangerie ouvre ses portes », et avait pour objectif de faire découvrir les savoir-faire artisanaux.

Rappelons pour l'occasion que le pain servi dans les restaurants scolaires de la ville provient exclusivement des boulangeries de La Crau.



UNE SÉANCE DE CINÉMA POUR LES ÉCOLES CRAUOISES

La Ville de La Crau poursuit son offre culturelle en faveur des élèves craurois. Après avoir invité les classes de CM1 et CM2 à assister à une représentation du spectacle « La Fabuleuse histoire de Marcel PAGNOL » par Marco PAOLO et la C^o du Schpountz, en octobre dernier, ce sont cette-fois-ci les niveaux de CP, CE1 et CE2 de toutes les écoles de La Crau et de La Moutonne qui ont pu assister à une séance de cinéma, à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric. Au programme de la séance, le film d'animation « Terra Willy » d'Eric TOSTI qui a permis aux jeunes élèves de partir à la découverte d'une planète inconnue...



JOURNÉE OLYMPIQUE POUR LES ÉLÈVES DE CP

La Ville de La Crau est labellisée « Terres de Jeux 2024 ». Elle s'engage ainsi à promouvoir le sport auprès des plus jeunes. C'est dans ce cadre que l'ensemble des élèves de CP des écoles crauroises ont participé à une Journée Olympique, le 16 mai dernier, sur les installations du Parc des Sports Louis PALAZY.

Le thème de cette édition 2023 était l'inclusion. Les enseignants avaient donc préalablement sensibilisé les enfants sur l'importance de pratiquer une activité sportive, que ce soit pour les personnes valides ou pour les personnes porteuses d'un handicap. La classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) de même que les associations Rugby Fauteuil et AVSA (Association Varoise de Sport Adapté) section Tennis de Table étaient invitées pour l'occasion.

Tous les élèves ont pu s'initier à de nombreuses disciplines, à travers des ateliers de découverte : boxe, pétanque, tennis de table, rugby, tennis, athlétisme, football, karaté, rugby fauteuil... Bien évidemment, tous ont reçu un diplôme ainsi qu'une médaille en récompense de leur participation et de leurs efforts sportifs !



AZUR

MUSIC
FESTIVAL

21 JUILLET
Parc du Béal



Emmanuel BIELECKI
Conseiller Municipal délégué à
la programmation festive et vie
associative événementielle

LE FESTIVAL ÉLECTRO DE L'ÉTÉ !

Cet été, préparez-vous à vibrer au rythme d'un tout nouveau rendez-vous : l'Azur Music Festival.

Que vous soyez amateur de musique électro, aguerri ou simplement en quête d'une soirée inoubliable, l'Azur Music Festival de La Crau sera l'événement à ne pas manquer ! Avec une programmation soigneusement sélectionnée, ce festival vous fera danser jusqu'au bout de la nuit, au son des meilleurs DJs de la scène française. Parmi les artistes présents, citons *Boris Way, Le Pedre, Damien N-Drix, Oonly Cut, Upsilon...*

Le festival se déroulera le **21 Juillet** au **Parc du Béal**, qui sera spécialement aménagé pour créer une atmosphère unique et immersive. Sur place, vous retrouverez aussi : espaces Foodtrucks, bars et stands partenaires (make-up, barber, tatoo, etc.).

UNE VISÉE CARITATIVE

Azur Music Festival sera l'occasion de passer une belle soirée tout en faisant une bonne action !

Organisé par l'association Space Events en partenariat avec l'association Une Vie de Ouf, les fonds récoltés permettront de réaliser les rêves d'enfants malades, notamment celui de Lulu (@lapetitebulledelulu), qui rêve de voler en hélicoptère avec toute sa famille.

LA SOIRÉE DE LANCEMENT

Organisée le 12 mai dernier, la soirée de lancement a été un avant-goût de ce qui attend les festivaliers au Parc du Béal. La presse, les partenaires et les organisateurs ont profité d'une soirée animée par Land Of Bax, qui sera également présent le 21 juillet.



Scannez-moi !

LA BILLETTERIE

N'attendez pas et achetez vos places à un tarif avantageux ! *(Attention ! Les tarifs évoluent à l'approche de l'évènement)*

Ou rendez-vous sur le site :
linktr.ee/azurmusicfestival

  @AZURMUSICFESTIVAL



SORTIR



Gérard VIVIER

Conseiller Municipal délégué
à la programmation et vie
associative culturelle



Emmanuel BIELECKI

Conseiller Municipal délégué à
la programmation festive et vie
associative événementielle

RENCONTRES D'HARMONIES

Samedi 17 juin

Place Jean Jaurès - 20h30

Cette soirée musicale réunira 3 harmonies locales et près de 110 musiciens.
Vous pourrez ainsi retrouver :

- ✓ Le Coudon Concert Band (La Farlède) dirigé par Alain CARDONA
- ✓ La Saint Nazairienne (Sanary) dirigée par Eric MENDEZ
- ✓ La Lyre de La Crau dirigée par Vincent LANTRUA



FÊTE DE LA MUSIQUE

Mercredi 21 juin

De 19h30 à minuit

Ce grand rendez-vous incontournable marque le début des festivités estivales. La Ville de La Crau vous invite à venir célébrer la musique et le premier jour de l'été, le 21 juin prochain. Différents plateaux vous seront proposés, à La Crau et à La Moutonne, en voici un aperçu :

À LA CRAU

Place Jean Jaurès

- ✓ 19h30 - Club CHANT et Club DJEMBÉ du Collège du Fenouillet
- ✓ 22h30 - Soirée DJ

Boulevard République

- ✓ 19h30 - Le Vieux Briscard
- ✓ 20h30 - Music Even Asso
- ✓ 21h00 - Corail

Variétés Rock
Karaoké
Variétés Rock

Placette Renaude

- ✓ 21h30 - Zerock

Rock

Avenue Lieutenant Jean Toucas

Vos commerces situés sur l'avenue resteront ouverts pour l'occasion.

A proximité du Kiosque

- ✓ 19h30 - Mika Mylis
- ✓ 21h00 - Didic Badou
- ✓ 21h15 - Random

Reggae
Compo Dance Hall
Blues-Rock-Pop

A proximité du carrefour Rue Aspirant François Philippe

- ✓ 19h30 - Duo Badou Badou
- ✓ 21h30 - Arkfire

Variétés
Rock (compos et reprises)

A proximité du carrefour Rue Renaude

- ✓ 19h30 - Les Copains
- ✓ 21h00 - Lili Borea

Pop
Pop Rock français

À LA MOUTONNE

Place Maréchal Foch

- ✓ 19h30 - Latitude Rock
- ✓ 20h30 - La Lyre
- ✓ 21h45 - Latitude Rock

Rock
Harmonie
Rock



EXPOSITION DES ATELIERS « EXPRESSION GRAPHIQUE » DE NICOLE GALLAND DU CCSC

Du vendredi 23 juin au vendredi 30 juin

Bibliothèque Jean d'Ormesson - Entrée libre

Cette exposition des œuvres réalisées tout au long de l'année par les ateliers de Nicole GALLAND au sein du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC), se déroulera pour la deuxième année dans les locaux de la Bibliothèque de La Crau, sur le thème « **Les Mille et une Nuits** ».

Vous êtes invités à assister au vernissage de l'exposition, le vendredi 23 juin, à partir de 19h, et à venir admirer les œuvres de nos artistes locaux, aux horaires d'ouverture de la Bibliothèque : le lundi et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.



SORTIR

LA CRAU EN FÊTE !

Du vendredi 30 juin
au dimanche 2 juillet

Avec Fête foraine,
du jeudi 29 juin
au lundi 3 juillet

De 18h à 1h
sur les parkings

Jean Natte et Jean Moulin



Ce sera l'effervescence en centre-ville pour la traditionnelle Fête de La Crau !
Au programme, fête foraine pendant cinq jours, feu d'artifice et trois grandes soirées d'animations gratuites...

Vendredi 30 juin

Concert de la Lyre

20h - Place Jean Jaurès

Concert des « ADDS VENGEURS »

21h30 - Place Félix Reynaud

Retrouvez sur scène une équipe de musiciens déjantés qui s'amuse à « remuscler » les plus grands tubes ! Un cocktail hypervitaminé à base des plus grands succès français et internationaux des années 80.

Samedi 1^{er} juillet

Feu d'artifice

22h - Parc du Béal

Méga Soirée Top 50

22h30 - Place Félix Reynaud

Dimanche 2 juillet

**Sortie Running
et randonnées
à pied et à vélo**
Venez visiter

La Crau autrement !

8h - Placette Renaude

Inscription jusqu'au mercredi 28 juin

au Service Événementiel : 04.89.29.51.63

ou 04.89.29.51.64.

**A partir de 7h30
Petit déjeuner**
offert aux participants de la
course et des randonnées

Rando vélo

En partenariat avec le Club Cyclo La Crau

3 catégories :

10 km (La Castille)

18 km (La Moutonne)

32 km (La Tour Sainte Anne).

Ouvert à tous, à partir de 10 ans.

**11h
Remise des prix
et apéritifs**

Rando pédestre

En partenariat avec Les Randonneurs Craurois

et Lei Sauto Valat. Parcours de 8 km

Ouvert à tous, à partir de 10 ans

Prévoir des chaussures adaptées

Sortie running **NOUVEAU !!!**

2 parcours : 5 km et 10 km - Départ à 9h

Ouvert à tous, à partir de 18 ans.

Gala des écoles de danse

21h45 - Place Place Félix Reynaud

Les danseuses et danseurs du Studio Attitude,

du Studio Ellena et de l'École des Danses pré-

sentent une partie de leurs galas de fin d'année.

SANS OUBLIER LES CONCOURS DE BOULES !

Samedi 1^{er} juillet - Pétanque 2x2 choisis

Lundi 3 juillet - Jeu provençal 3x3 choisis

9h - Place Félix Reynaud

Organisés par La Boule Fleurie Crauroise et ouverts

à tous. Inscription sur place le jour-même avant 9h.

Prix pour les gagnants : 200 € + lots



FESTIVAL THÉÂTRE DANS LA VIGNE

Du vendredi 30 juin au dimanche 9 juillet

Domaine La Marseillaise

986 Chemin de La Navarre

Accueil du public à partir de 19h

Sébut du spectacle entre 20h30 et 21h

La Compagnie La Crau'k en Scène du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) reprend ses festivals de théâtre en plein air dans les domaines viticoles de La Crau et des environs. Le Domaine La Marseillaise accueillera cette première série de représentations parmi lesquelles « Le bérêt de la tortue », « Silence on tourne », « Venise sous la neige », « Fugueuses », « Starlettes, paillettes et cacahuètes », etc. Une pièce différente sera jouée chaque soir durant toute la période du festival.

Tarif : 26 € (plein tarif), 24 € (adhérents et Craurois)

Le tarif inclut le spectacle & un plateau repas + 1 verre de vin offert

Infos et réservations : 06.13.08.30.39

Programme complet : <http://lacraukenscene.wixsite.com/ccsc>



NOUVEAU !!!

LES ESTI'BALS

Tous les mercredis de l'été

Place Victor Hugo à partir de 19h30

Entrez dans la danse tous les mercredis soir de l'été ! Ambiance « Balèti » assurée, avec un thème différent pour chaque soirée.

Buvette et restauration seront assurées par les commerçants du centre-ville qui resteront ouverts pour l'occasion.

**Rendez-vous pour le premier ESTI'BAL
de La Crau, le mercredi 5 juillet**

Au programme :

Boum des Mômes et Soirée DJ

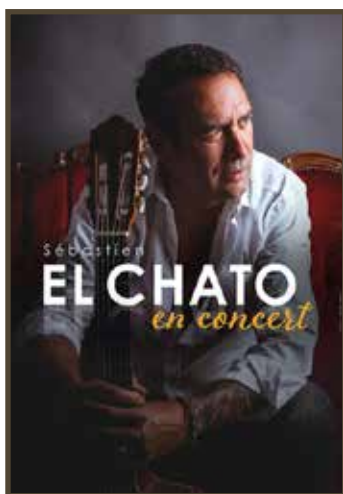
Pour cette première, **Christian SIMON, Maire de La Crau** sera derrière les platines !...

SÉBASTIEN EL CHATO EN CONCERT

Jeudi 6 juillet

Place Félix Reynaud - 21h30
Concert Gratuit

Sébastien EL CHATO est un véritable précurseur de la musique gipsy en France. « Bonita eres » ou encore « Loco loco » sont des tubes incontournables vendus à des millions d'exemplaires à travers le monde. Il rencontre également un grand succès lors de sa participation à la célèbre comédie musicale « Roméo et Juliette », notamment avec le titre « Avoir une fille ». Pour ce concert craurois, il reprendra ses tubes les plus festifs mais aussi ses ballades romantiques et ses chansons actuelles inspirées de flamenco-pop et de musique word et urbaine.



CONCERT « MAGI'QUEEN »

Vendredi 7 juillet

Place Félix Reynaud - 21h30
Concert Gratuit

« Magi'Queen » est un groupe composé de cinq musiciens expérimentés et chanteurs confirmés. Fans du mythique groupe Queen, ils se sont naturellement retrouvés au sein de ce projet dans le seul et unique but de lui rendre un hommage vibrant et sincère. De « Bohemian Rhapsody » à « Radio Ga Ga », en passant par « We Will Rock You », ils vous feront vivre un concert associant la richesse musicale des chansons de Queen, les performances historiques du groupe en live, ainsi que l'énergie incroyable portée par l'icône Freddie Mercury.



SÉCURITÉ

CONTRE LES CAMBRIOLAGES AYEZ LES BONS REFLEXES !



Hervé CILIA

Adjoint au Maire délégué
à la Prévention des Risques Majeurs,
à la Sécurité et à la Police

Prudence, vigilance et anticipation sont les maître-mots pour éviter au maximum les mauvaises surprises. De nombreux gestes et astuces peuvent garantir votre protection au quotidien. Nous vous proposons de rappeler quelques conseils utiles que vous pouvez facilement mettre en œuvre sans attendre.

AU QUOTIDIEN

Protégez les accès

- ✓ Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (ocilleton), d'un entrebâilleur.
- ✓ Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, système d'alarme). Pour cela n'hésitez pas à demander conseil à un professionnel.

Soyez prévoyant

- ✓ Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- ✓ Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures

Soyez vigilant

- ✓ Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous avez perdu vos clés.
- ✓ Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous et ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- ✓ Avant de le laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de présentation de cartes professionnelles, n'hésitez pas à contacter l'organisme ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- ✓ Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- ✓ Placez en lieu sûr vos bijoux, cartes de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres et, si vous possédez un coffre-fort, celui-ci ne doit pas être apparent.

Ne commettez pas d'imprudence

- ✓ N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- ✓ Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, sous un pot de fleurs, etc.
- ✓ De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- ✓ Ne facilitez pas les intrusions : mettez sous clé vos échelles, marteaux, tournevis et autres outils de bricolages.

BON À SAVOIR

Vous pouvez prendre part au dispositif de participation citoyenne

Mis en place à La Crau depuis 2017, il consiste à faire participer les acteurs locaux de la sécurité, ainsi que la population, à la sécurité de leur propre environnement, avec l'appui et sous le contrôle de l'Etat.

Fondée sur la solidarité du voisinage, la participation citoyenne permet d'alerter les forces de l'ordre de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens, dont les habitants seraient témoins.

L'adhésion est gratuite et basée sur le volontariat et le bénévolat.

Si vous souhaitez intégrer le dispositif, vous pouvez contacter le responsable du Service de Police Municipale qui pourra se déplacer dans les secteurs intéressés et informer au mieux les riverains.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

A quelques semaines des départs en vacances, il convient également de rappeler quelques conseils incontournables :

- ✓ Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, gardien...).
- ✓ N'oubliez pas de fermer correctement fenêtres et volets. Vous pouvez néanmoins demander à un proche de "faire vivre" votre logement en venant régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lampes. Vous pouvez éventuellement utiliser un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...
- ✓ Ne laissez pas le courrier s'accumuler dans votre boîte aux lettres : faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance.
- ✓ Si vous le pouvez, transférez votre ligne téléphonique fixe vers un autre numéro auquel une personne pourra répondre, tel qu'un numéro de mobile.
- ✓ Pensez à faire appel au service « Tranquillité vacances » (voir ci-contre).

IMPORTANT !

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est également déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent en effet l'action des cambrioleurs.



SI MALGRÉ TOUT VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- ✓ Prévenez immédiatement la Brigade de Gendarmerie en composant le 17.
- ✓ Si vous pensez que les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés.
- ✓ Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre et interdisez l'accès des lieux à toute personne (sauf en cas de nécessité) avant l'arrivée des gendarmes.
- ✓ Déposez plainte à la Brigade de Gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Vous pouvez aussi pré-déposer plainte en ligne (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr).
- ✓ Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.
- ✓ Déclarez le vol à votre assureur.



NUMÉROS UTILES

- Brigade de Gendarmerie de Hyères - 04.94.12.15.70 ou le 17
 - Police Municipale de La Crau - 04.94.01.56.81
 - Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
 - Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
 - Signalement vol téléphones portables mobiles :
SFR : 10 23 | Orange : 0 800 100 740
Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00
Free Mobile : 32 44 ou 0 899 960 702
- Pour plus d'infos : www.interieur.gouv.fr

CET ÉTÉ, PENSEZ À L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous vous absentez cet été de votre domicile ? Avant de partir en vacances, vous pouvez signaler votre départ au Service de Police Municipale de La Crau, dans le cadre de l'opération Tranquillité Vacances.

De quoi s'agit-il ?

Cette opération permet aux vacanciers de s'assurer de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, pour une période de 2 mois maximum.

En cas d'anomalie (tentative d'effraction ou effraction), vous êtes prévenu soit directement, soit par une personne de confiance préalablement désignée, afin de pouvoir agir au plus vite et de limiter le préjudice subi (remplacement des serrures, inventaires des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.).

Comment procéder ?

Pour bénéficier de ce service, il faut en faire la demande au moins 48h avant votre départ. Vous pouvez télécharger le formulaire correspondant en ligne sur le site de la ville www.villedelacrau.fr (rubrique Démarches / Police Sécurité) et le déposer dûment complété et signé directement au Service de Police Municipale.

En cas de vacances interrompues, veuillez bien à prévenir le service de votre retour anticipé.

TRAVAUX

INAUGURATION DE LA CHAPELLE DE LA MOUTONNE

La Chapelle St Dominique a fait l'objet d'un vaste chantier de rénovation. Les travaux étant à présent terminés, les habitants de La Crau et de La Moutonne sont invités à prendre part à une cérémonie d'inauguration, en présence de Monseigneur REY, Évêque du diocèse de Fréjus-Toulon, le **vendredi 16 juin 2023**.

Cette cérémonie se déroulera selon le programme suivant :

- ✓ Consécration à 18h
- ✓ Discours de Christian SIMON, Maire de La Crau, et inauguration officielle à partir de 19h15
- ✓ Un moment convivial sera ensuite partagé sur la Place Maréchal Foch de La Moutonne.



Alain ROQUEBRUN
Adjoint au Maire
délégué aux bâtiments
communaux



Martine PROVENCE
Conseillère Municipale déléguée
aux relations culturelles



ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Notre maire est le nouveau Conseiller Départemental pour notre canton, à l'issue d'une élection qui n'a hélas mobilisé qu'un quart des électeurs inscrits, et qui a coûté un peu plus de 30 000€ à la commune. Même s'il fallait bien en passer par là, son prédécesseur ayant été démissionné par M. le Préfet suite à décision de justice, la pilule reste bien amère pour nous, citoyens et contribuables !

Espérons que la nouvelle fonction de notre Maire lui permettra d'influer et d'apporter des solutions sur le plan de circulation, la traversée de la Crau étant devenue le passage habituel et normal pour un nombre toujours plus important de véhicules extérieurs, compliquant les déplacements quotidiens des Craurois et aggravant les risques pour la sécurité, la pollution sonore et atmosphérique... Intervention urgente demandée !

Le Conseil Municipal a adopté le budget 2023 pour notre commune. Si notre Maire se félicite de n'avoir pas augmenté cette année le taux des impôts « locaux » (donc la taxe foncière, payée par les seuls propriétaires, qu'il avait augmentée de 25% en 2021), la facture a été augmentée par l'Etat de 7% (!), pour cause d'inflation. Encore une fois, c'est la double peine !

Le budget montre aussi que la commune n'intervient plus ou très peu sur les domaines de l'environnement (1%), des transports (2%), du développement économique (1%), de la famille (1%), de la culture (2%), du social/santé (3%). Ces « compétences » relèvent de TPM ou du département. Sans eux, nous dit notre Maire, pas de Parc du Béal, pas de Parc des sports... Mais c'est oublier la part de nos impôts que nous leur versons ! Et nous n'avons plus le sentiment de pouvoir peser sur les décisions qui nous concernent. On entend trop souvent : « Cela se décide à TPM ! »

Nous connaissons la position de la majorité municipale sur les logements sociaux, et la pénalité qui en découle. Mais il faudra bien, un jour ou l'autre, en rediscuter. Pour nos familles !

Notre proposition de créer une Maison de la Santé, comme le font des communes voisines, a donné lieu à un avis mitigé de M. le Maire, qui propose de privilégier une organisation discutée avec les 26 médecins de la commune. Pour la mise en place d'une astreinte ? Nous y reviendrons.

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier



DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue :

JEUDI 22 JUIN 2023

De 15h à 19h30

à l'Espace Culturel Maurric

Ces collectes sont organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : adsblacrau83@gmail.com

Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

JUIN / JUILLET 2023

ZONES	JUIN	JUILLET
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 5	Lundi 3
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 6	Mardi 4
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 1 ^{er}	Jeudi 6
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 2	Vendredi 7
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 12	Lundi 10
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 13	Mardi 11
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 8	Jeudi 13
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 9	Mercredi 19
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 19	Lundi 17
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 20	Mardi 18
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 15	Jeudi 20
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 16	Vendredi 21
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 26	Lundi 24
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 27	Mardi 25
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 22	Jeudi 27
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 23	Vendredi 28

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert « Allo Mairie » : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique « Démarches / Environnement »

Jean-Pierre Giran : nouveau président de TPM



Le 4 mai dernier, les 81 élus de la Métropole étaient réunis en conseil métropolitain pour élire le président et les vice-présidents de TPM, à scrutin secret et à la majorité absolue, comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales. Jean-Pierre Giran, maire de Hyères et président par intérim de TPM depuis le 19 avril, a été élu Président de la Métropole TPM, au premier tour. **16 vice-présidents**, composant le bureau métropolitain, ont ensuite été élus suivant le même scrutin.

La CAF et TPM partenaires pour mieux répondre aux besoins des habitants

En signant, mercredi 26 avril, la 1^{ère} Convention Territoriale Globale Métropolitaine (CTG) à l'échelle du territoire TPM pour la période 2023-2026, la Métropole et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Var sont devenues officiellement partenaires. Objectif : renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services développés en faveur des habitants du territoire, notamment les jeunes et les plus vulnérables qui, en dépit de leur précarité sociale, ne mobilisent pas toujours leurs droits. Basée sur un diagnostic partagé, cette CTG vient ainsi en complémentarité avec celles déjà signées par les 12 communes de TPM afin de répondre à **trois enjeux prioritaires** : améliorer le cadre de vie et favoriser l'accès ou le maintien à un logement de qualité ; améliorer la relation à l'utilisateur par le développement d'un territoire inclusif ; et enfin, favoriser l'insertion sociale et professionnelle du public Jeunes.



Conservatoire : les inscriptions sont ouvertes !



La campagne d'inscriptions pour la rentrée 2023-2024 est ouverte du 1^{er} au 25 juin et du 15 au 31 août 2023. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.conservatoire-tpm.fr et auprès des secrétariats des sites d'enseignement.

Le Conservatoire TPM est aujourd'hui un acteur incontournable de la vie artistique de la Métropole et un des plus grands conservatoires de France. Avec près de 3500 élèves encadrés par 200 enseignants répartis sur 11 sites sur le territoire de TPM, l'établissement propose 75 disciplines et accorde une place importante aux activités d'ensemble et aux pratiques amateurs dans ses quatre grandes spécialités : musique, danse, théâtre et cirque.

Willy Ronis et Gréco à la villa Tamaris

Le centre d'art propose deux expositions réjouissantes tout l'été. *Willy Ronis* à partir du 17 juin : personnage clé de l'histoire de la photographie française, le reporter (1910-2009) est l'une des plus grandes figures de cette photographie dite « humaniste », attachée à capter fraternellement l'essentiel de la vie quotidienne des gens. Puis à partir du 24 juin, Juliette Gréco, « Je suis comme je suis » : un hommage à cette grande figure de la chanson française et d'une époque, à des photos, mais aussi des affiches, des films relatant sa carrière, sa robe de scène...

A voir jusqu'au 17 septembre 2023



crédit photo (18-511081) : Le petit parisien
Ronis Willy (1910-2009)
© Ministère de la Culture – Médiathèque du patrimoine et
de la photographie, Dist. RMN-Grand Palais/Willy Ronis

RETOUR EN IMAGES

AVRIL - MAI 2023

Salon des armes anciennes et militaria



Cérémonie Hommage aux Héros de la Déportation



Rencontres Internationales de Danse de La Crau



"Faites du Vélo"



Foire aux Plants



Cérémonie commémorative du 8 mai

Salon de la Rénovation



Soirée Caritative au profit des victimes des séismes en Turquie et en Syrie





Vendredi 2

Gala Pole Dance de l'EDD

Espace Culturel Maurric à 20h30
L'École Des Danses présente son premier spectacle de Pole Dance.

Tarif : 10 € (possibilité de réserver ou de prendre son billet sur place).

Infos & Réservations : 06.22.90.53.40
ou studioecoledesdances@gmail.com



Samedi 3

Journée « Festival du monde Edition USA »

Centre-Ville de La Crau de 10h à 19h
L'association des commerçants « Les Vitrines de La Crau » vous invite à cette grande journée en centre-ville (*initialement prévue le 27 mai*). Tenue américaine fortement conseillée pour l'occasion !
Entrée gratuite

Au programme : marché vintage, expo de véhicules US, stand Harley Davidson et tours de motos, défilé de pin'ups, balades à cheval et à poneys, concerts, danse country, concerts, aire de jeux fermée pour enfants (payant) et de nombreuses autres surprises !...

Programme complet :

eventsvitrineslacrau@gmail.com,
www.vitrinesdelacrau.fr, pages Facebook et Instagram « Les Vitrines de La Crau »



Samedi 3

Gala de l'école de danse Tout'en K'Danse

Espace Culturel Maurric à 20h
(ouverture des portes à 19h30)

Tarif : 10 € (5 € pour les enfants -12ans)



Mardi 6

Animation du CCAS - Concours de boules et anchoïade

Place Félix Reynaud à partir de 14h
Réservé aux Séniors craurois de 60 ans et plus. Animation gratuite

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Mardi 6

Spectacle de l'école maternelle Louis Palazy

Espace Culturel Maurric à 18h

Spectacle de fin d'année sur un thème sur-

prise, avec décors réalisés par les enfants de l'accueil périscolaire



Vendredi 9

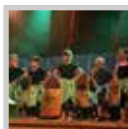
Sortie du CCAS à Aigues-Mortes

Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus.

Au programme : croisière de 2 heures sur les canaux, des Salins du Midi à Sète, avec arrêt à la Manade Saint-Louis, déjeuner dans un restaurant traditionnel au cœur de la cité médiévale et visite guidée d'Aigues-Mortes en petit-train. **Tarif :** 75 €

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Vendredi 9

Spectacle du groupe scolaire Marcel PAGNOL

Espace Culturel Maurric à 17h30

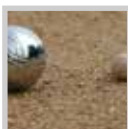
Spectacle de fin d'année sur le thème des comédies musicales présenté par toutes les classes, de la petite section de maternelle au CM2. Entrée limitée à 2 personnes par famille



Samedi 10

Exposition de la section « Atelier Couleurs » du CCSC

Place Victor Hugo de 9h à 17h



Dimanche 11

Concours « Ville de La Crau » de Boule Lyonnaise

Places Jean Jaurès et Félix Reynaud
Rdv à partir de 7h, début des parties à 8h

Organisé par l'Association Bouliste Crauroise. Concours 2x2 réservé aux licenciés, présence de 16 équipes venant de toute la France. Concours complémentaire de l'ABC La Crau (consolante) également prévu

Infos : 06.61.25.19.63

(Daniel BOVARD, Président de l'ABC)



Mardi 13 & mercredi 14

Concours « Souvenir René Victor »

Boulodromes du centre-ville à partir de 9h Jeu provençal 2x2 choisis

Organisé par la Boule Fleurie Crauroise

Dotation : 1500 € + lots

Frais de participation : 8 € par équipe

Inscriptions : jusqu'au 12 juin à 18h, au

06.44.99.84.17

AGENDA

JUIN 2023



Mercredi 14

Bourse aux Livres

Place Victor Hugo de 8h à 13h

Organisée par les Parents d'Élèves de l'école Jean GIONO au profit des écoles crauroises



Jeudi 15

Spectacle « Au fil de l'eau » de l'école élémentaire Jean GIONO

Espace Culturel Maurric à 18h30
(ouverture des portes à 18h)

Spectacle des élèves des classes de Mme SCOTTO (CE2), de Mme LE GRAS (CM1), et de Mme FOUQUE (CM2), dans le cadre d'un projet avec le Conservatoire de Musique de TPM. Ce spectacle a pour but de sensibiliser à la protection de l'environnement et des fonds marins, à travers les aventures de Nyamba, une tortue marine



Vendredi 16

Inauguration de la Chapelle de La Moutonne

Cérémonie officielle en présence de Monseigneur Rey, Evêque de Fréjus-Toulon, faisant suite aux travaux de rénovation de la chapelle et ouverte à tous. Consécration à 18h. Discours et inauguration à partir de 19h15.



Samedi 17

Conférence « Eduquer en conscience » Thème : La parentalité bienveillante : utopie ou réalité ?

Salle Coulomb de 10h30 à 12h

Conférence gratuite proposée en partenariat avec l'association crauroise l'Ecole des Talents et de l'Art de Vivre



Samedi 17

Spectacle de Théâtre de l'Ecole des Danses

Espace Jean Natte à 18h

Scénettes en 1^{ère} partie suivies de la pièce « H2O Rêve et Fantaisie ». Entrée gratuite.

Infos : 06.22.90.53.40

ou studioecoledesdances@gmail.com



Samedi 17 Rencontres d'Harmonies

Place Jean Jaurès à 20h30

A l'occasion de cette soirée gratuite en plein air, la Lyre de La Crau sera entourée des musiciens du Coudon Concert Band (La Farlède) et de la Saint Nazairienne (Sanary-sur-Mer)



Dimanche 18 Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940

Rendez-vous à 11h devant l'Hôtel de Ville

Cortège et dépôt de gerbes au Mémorial situé Parking Jean Moulin



Dimanche 18 Gala de l'École de Musique de La Crau

Espace Culturel Maurric à 14h30

Entrée libre et gratuite
Infos : 04.94.66.05.87



Mardi 20 Loto du CCAS en plein air et grillades

Parvis de l'Espace Jean Natte à 17h

Réservé aux Seniors craurois de 60 ans et plus
5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons

Lots à gagner : bons d'achat chez les commerçants craurois

Le loto sera suivi d'un apéritif et d'une soirée « Grillades »

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Mercredi 21 Fête de la Musique

De 19h30 à minuit, en plusieurs lieux de La Crau : Place Jean Jaurès, Avenue Jean Toucas, Boulevard de la République, Placette Renaude et Place Maréchal Foch à La Moutonne
Programme détaillé sur www.villedelacrau.fr

Infos : Service Animation et Promotion de la Ville - 04.94.01.56.80



Jeudi 22 Collecte de sang

Espace Culturel Maurric de 15h à 19h30



Du vendredi 23 au vendredi 30 juin

Exposition des ateliers
"Expression Graphique" de
Nicole Galland du CCSC

Thème : « Les Mille et une Nuits »

Bibliothèque Jean d'Ormesson

Vernissage ouvert à tous le vendredi 23 juin, à partir de 19h.

Les ateliers de Nicole GALLAND présenteront les œuvres réalisées tout au long de l'année



Samedi 24 et dimanche 25 Yoga Yuj Festival

Pépinière de Montgolfier à partir de 16h
(24 chemin de la Vaïlle)

1^{er} festival de yoga et de bien-être organisé par l'association Les Fadarts, en collaboration avec Laura GRAO et Géraldine SALOME, Professeures de yoga.

Au programme : 3 cours de yoga par jour, marché de producteurs et de créateurs locaux, ateliers créatifs et concerts d'artistes locaux en soirée. Espace buvette et foodtrucks sur place.

Tarifs : 25€ le Pass Yoga 1 jour, 45€ le Pass Yoga week-end, 10€ le Pass YUJ (hors cours de yoga)

Réservations :

via la plateforme www.helloasso.com
(compte de l'association "Les Fadarts")

Infos : 07.62.03.89.76 / fadarts.infos@gmail.com



Mercredi 28 et jeudi 29 « Silence ça tourne » - Spectacles 2023 de l'École des Danses

Casino des Palmiers à Hyères

Mercredi 28 : Spectacle Enfants à 20h

Jeudi 29 : Spectacle Ados/Adultes à 20h30

Infos et réservations : 06.22.90.53.40 ou studioecoledesdanses@gmail.com



Vendredi 30 « VERTIGE » - Spectacle 2023 de l'école de danse Studio Ellena

Palais Neptune à Toulon à 20h30

Réservations : du lundi 19 juin au vendredi 30 juin au Studio Ellena (18, Chemin des Loriots), et sur place le soir du spectacle

Infos : 06.08.82.34.78 ou www.studioellena.fr

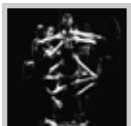


Vendredi 30
Soirée Apéros'Mix
Domaine Le Songe de Don Bosco

à partir de 19h
Soirée estivale sous le signe de la détente et de la convivialité à partager en famille ou entre amis

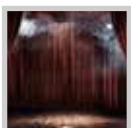
Au programme :
magie, concert, mix musical, service de restauration avec le food-truck « Pic'Assiette », jeux en bois et visite de la cave du domaine

Infos :
06.62.34.79.03
et www.newmix.fr



Vendredi 30
"Show Time"
Spectacle 2023 de l'école de danse Studio Attitude
Casino des Palmiers à Hyères à 20h45

Infos et réservations :
06.13.70.75.75



Du vendredi 30 juin
au dimanche 9 juillet
Du Théâtre dans la Vigne
Domaine La Marseillaise (986 chemin de La Navarre)

La Compagnie La Crau'k en Scène du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) vous propose une représentation théâtrale tous les soirs, en plein air, dans le cadre du domaine craurois « La Marseillaise ».
Accueil du public à partir de 19h, début du spectacle entre 20h30 et 21h

Tarif :
26 € (plein tarif), 24 € (adhérents et Craurois). Le tarif inclut le spectacle & un plateau repas + 1 verre de vin offert

Infos et réservations :
06.13.08.30.39

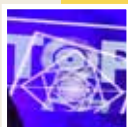
Programme complet :
<http://lacraukenscene.wixsite.com/ccsc>

À PRÉVOIR POUR LE MOIS DE
JUILLET 2023

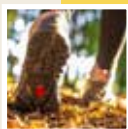
Du vendredi 30
au dimanche 2 juillet
La Crau en fête !



Vendredi 30 juin
Concert de la Lyre de La Crau
Place Jean Jaurès à 20h
Concert du groupe ADDS Vengeurs
Place Félix Reynaud à 21h30



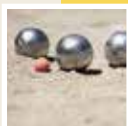
Samedi 1^{er} juillet
Feu d'artifice
Parc du Béal à 22h
Méga Soirée Top 50
Place Félix Reynaud à 22h30



Dimanche 2
Sortie Running
et randonnées à pied et à vélo
(sur inscription)
Place Renaude à 8h
Gala des écoles de danse
Place Félix Reynaud à 21h45



La Fête Foraine
Tous les soirs
du jeudi 29 juin au lundi 3 juillet
Parkings Jean Natte et Jean Moulin de 18h à 1h



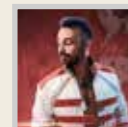
Les concours de boules
Samedi 1^{er} juillet (Pétanque 2x2 choisis) et
lundi 3 juillet (Jeu provençal 3x3 choisis)
Place Félix Reynaud à 9h



Mercredi 5
ESTI'BAL
Place Victor Hugo à partir de 19h30
Ambiance « Baléti » tous les mercredis soir de l'été en centre-ville, avec un thème différent pour chaque soirée. Pour ce 1^{er} ESTI'BAL, **Boum des Mômes et Soirée DJ** seront au programme, avec le Maire, Christian SIMON, derrière les platines !



Judi 6
Concert de Sébastien EL CHATO
Place Félix Reynaud à 21h30
Pour ce concert aux accents ensoleillés, Sébastien EL CHATO reprendra pour vous ses morceaux les plus festifs, mais aussi ses ballades romantiques et ses chansons actuelles inspirées de flamenco-pop et de musique urbaine.
Concert gratuit



Vendredi 7
Concert « Magi'Queen »
Place Félix Reynaud à 21h30
Un hommage sincère au légendaire groupe Queen, porté par une performance 100% live et une énergie incroyable !
Concert gratuit



Samedi 8
Conférence
« Eduquer en conscience »
Thème : Burn out parental, charge mentale : comment l'éviter, comment s'en sortir ?
Salle Coulomb de 10h30 à 12h
Conférence gratuite proposée en partenariat avec l'association crauroise l'Ecole des Talents et de l'Art de Vivre

Naissances

Sienna HOLLORAN
Timéo PANDRAUD AUTUORO
Ugo CALZOLARI
Talya GUEIRARD
Mia LEPOIX
Sophie LACROIX HAUVUY
Robin NARDI
Isaac CHASSARD
Albin COLLAS
Eziel CECILE
Milann BEDET DEPAUW
Manon BILANCIONI
Nina GAUTIER

Décès

Patricia WALLASCHEWSKA
Jacques TONCELLI
Geneviève MARTINS épouse AUGIAS
Micheline BOURBON veuve LALLEMENT
Jeanne AUGIER veuve SCIUTTO
Huguette GRIESMAR veuve FERNANDEZ
Mustapha TEMMAR
Josette BERARDENGO veuve GENSOLEN
Roger GIGAULT
José LALIGAND
Arnaud BÉZARD
Raymond SCHIANO DI COLA
Anne-Marie BOISSIER veuve PLANET
Maurice MISTRE

Mariages

Thibault SIRVENT et Magali TOUZELLIER
Alexandre GALLINGANI et Angélique GIGET
Gérald LEFEBVRE et Violaine MAGRÉ
Boris MERCECA et Isabelle BLAINVILLE

PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), de 8h30 à 11h45, les jours suivants :
✓ **mercredi 28 juin,**
✓ **mercredi 5**
✓ **mercredi 12 juillet**

Cette agence mobile offre les services identiques à ceux délivrés au sein des agences commerciales Réseau Mistral : création et recharge des titres de transport, renouvellement des supports, abonnements, vente des titres magnétiques, renseignements horaires et itinéraires, etc.

RAPPEL : Inscriptions à l'École de Musique

Modalités de réinscriptions
(pour les élèves déjà inscrits en 2022-2023)

Retrait des dossiers
Retrait par un parent responsable au secrétariat de l'école, du mardi 23 mai au vendredi 9 juin 2023.

Retour des dossiers
Les dossiers pourront être retournés au secrétariat aux dates suivantes :
✓ Mardi 13 juin, de 17h à 20h
✓ Mercredi 14 juin, de 14h30 à 20h
✓ Jeudi 15 juin, de 17h à 20h

Attention ! Tout dossier déposé après ces trois dates ne sera plus prioritaire.

Modalités de pré-inscription
(pour les nouvelles demandes)

Se présenter personnellement au secrétariat (pour les mineurs, l'enfant doit être présent et accompagné d'un parent responsable), afin de recevoir les explications relatives au fonctionnement de l'école et de remplir sur place le document de réservation. L'inscription définitive ne pourra se faire qu'en fonction des places disponibles, sachant que les demandes d'inscription d'élèves mineurs sont prioritaires par rapport à celles d'élèves adultes.

Horaires d'ouverture de l'École de Musique : du mardi au vendredi, de 14h à 20h.

Attention ! L'école sera fermée pour les vacances d'été, à compter du vendredi 16 juin à 20h.

Infos :
04.94.66.05.87
musiquelacrau83260@gmail.com



Accompagnement
personnalisé pour
vos démarches
administratives ...

France Services
Proche de vous au quotidien

**Réception de préférence
sur rendez-vous**

Adresse : Espace Pluriel Jean Natte
Tel : 04.94.01.46.57
Mail : fs-lacrau@ccmpm.fr

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE
CADRE DE VIE AVEC
**L'APPLICATION
CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans
L'App Store DISPONIBLE SUR
Google Play

LES BONNS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

Charlie BOUDET pratique la chasse depuis de longues années à La Crau, où il est très connu du milieu cynégétique pour ses qualités de chef de battue. Il nous livre quelques souvenirs à propos de cette activité et de la vie des collines au temps passé.

Je suis originaire des Cévennes. C'est là que j'ai acquis les notions de base de la chasse, transmises par mes grands-pères et mon père qui subvenaient à leurs besoins grâce aux dons de la nature. Lorsque je suis arrivé dans la région, les charbonniers et bouscatiers, qui connaissaient la colline mieux que leur poche, m'ont enseigné les techniques de chasse, la connaissance du gibier et de ses habitudes.

Les charbonniers s'installaient dans la colline, à un endroit où se trouvaient les chênes rouvres, et les tousques (chênes verts) nécessaires à leur activité. Ils aplanissaient une ère circulaire, puis traçaient des drailles (chemins) et draillons (petites drailles) qui rayonnaient dans toutes les directions sur des distances qui pouvaient dépasser le kilomètre. Ces chemins leur permettaient de ramener leurs chargements de bois à l'emplacement de la charbonnière. Ils empilaient alors les bûches pour constituer un monticule de bois en forme approximative de cône dont ils laissaient un espace vertical libre au centre pour servir de cheminée. La charbonnière était ensuite recouverte d'une couche de terre pour éliminer les prises d'air avant d'enflammer le bois. Un abri sommaire aménagé à proximité leur permettait d'en sur-

veiller la combustion jour et nuit. Quelques jours après l'extinction des dernières braises, ils débarrassaient la charbonnière de son manteau de terre pour en extraire les bûches transformées en charbon qu'ils mettaient en sacs pour le transporter.

Les bouscatiers (bûcherons) coupaient les bruyères pour en faire des faïcines que les boulangers utilisaient pour chauffer leurs fours. Les soucaous (souches) de ces arbustes servaient aussi à fabriquer des pilons pour écraser le raisin dans les seaux ou les petites cuves. On en enlevait les petites branches pour ne garder que le tronc qui formait le manche, dont la base formait une solide boule. La bruyère était également utilisée par les paysans pour fabriquer les paillassons qui protégeaient les cultures de violettes, d'anémones, et toutes celles qui craignaient le froid et le vent. A Cogolin, une usine réalisait des pipes et des objets décoratifs avec cette matière. Au printemps, lorsque le liège se décolle des troncs des chênes-lièges, les bouscatiers en dépouillaient les arbres avec des haches spéciales avant de l'expédier à des bouchonneries qui fabriquaient des bouchons, et, après la guerre, des faouques (plats recevant la bouillabaisse).

C'est avec les conseils de ces gens que j'ai pu acquérir les connaissances nécessaires à la pratique de la chasse. La chasse, je peux dire que c'est ma vie, mon rêve, celle au sanglier, qu'on appelle chasse au gros gibier (sangliers, cerfs, et chevreuils), par opposition à celle au petit gibier (lapins, lièvres, et oiseaux). Avant les années 70, il n'y avait pratiquement pas de sangliers dans nos collines. Ils peuplaient le centre et le nord de la France et les pays d'Europe centrale, avant d'être introduits ici par l'homme.

Lors d'une battue, mes chiens dirigèrent un sanglier vers les tireurs. A ma grande surprise, je n'entendis aucun coup de feu. Rejoignant alors les chasseurs, je m'approchai de LESOSTRI qui avait dû se trouver sur le chemin de la bête. Le sanglier était bien passé devant lui, dans un endroit dégagé, mais il n'avait pas tiré. Comme je ne comprenais pas, il m'expliqua que, l'ayant mis en joue, il allait appuyer sur la détente lorsqu'il vit l'œil bleu de la bête. Les sangliers n'ont jamais eu les yeux bleus, c'est un reflet qui dut lui donner cette impression, mais le chasseur en question ayant lui-même les yeux de cette couleur, ne put le tuer, et le laissa s'échapper. C'est une belle histoire, surtout pour le sanglier.



AU MENU DE LA CANTINE



du 5 au 9 juin

Lundi

- Salade de pâtes
*Salade de pois chiche **
- Sauté de boeuf
en estouffade **BIO** **VF**
- Carottes persillées
- Fromage blanc lisse
*Fromage blanc fruits rouges **
- Corbeille de fruits

Mardi

- Salade verte
*Mélange salade noix et pommes **
- Colombo de poulet **VF**
- Riz **BIO**
- Mimolette / *Petit moulé noix **
- Cocktail de fruits au sirop
*Abricots sirop **

Mercredi (JIS)

- Tomates vinaigrette
- Filet de cabillaud sauce crème citron
- Semoule **BIO**
- Yaourt aromatisé

Jeudi Menu végétarien

- Carottes râpées / *Salade impériale **
- Oeufs brouillés **BIO**
- Haricots beurre
- Gouda / *Croûte noire **
- Brownie de haricots rouges **CHEF**

Vendredi

- Saumonette
- Polenta
- Tome de pays **BIO** / *St Moret **
- Corbeille de fruits

du 12 au 16 juin

Lundi Menu végétarien

- Melon / *Concombre local crème **
- Quenelles nature béchamel
- Epinards et riz
- Brie / *Saint Paulin **
- Mousse choco / *Flan vanille caramel **

Mardi

- Pâté de foie / *Rillettes de saumon **
- Sauté de veau
aux olives **BIO** **VF**
- Brocolis
- Cantal / *Bleu d'Auvergne **
- Corbeille de fruits

Mercredi (JIS)

- Courgettes râpées pistou
- Lasagnes **VF**
- Compote pomme banane

Jeudi

Repas étoilé **CHEF**

Vendredi

- Taboulé
*Blé à la méditerranéenne **
- Filet de hoki à l'aioli
- Carottes
- Tomme blanche / *Camembert **
- Fruits **BIO**

du 19 au 23 juin

Lundi Menu végétarien

- Haricots verts et oeuf dur
*Verrine betterave chèvre crumble **
- Penne Andalouse
- Yaourt panachés / *Yaourt Nature **
- Corbeille de fruits

Mardi

- Concerto de salade sauce mangue
*Dips carotte fromage blanc
aux herbes **
- Hachis parmentier **CHEF** **VF**
- Batonnet glace choco
*Batonnet glace vanille **

Mercredi (JIS)

- Salade de pommes de terre
- Kefta agneau
- Carottes infusion colombo
- Corbeille de fruits

Jeudi

- Tomates mozza / *Salade hollandaise **
- Chicken wings rôtis
- Petits pois **BIO**
- Camembert / *Carré de l'Est **
- Clafoutis abricots

Vendredi

- Pizza au fromage
- Filet de lieu sauce safranée
- Gratin de courgettes
- Munster / *Bûchette mi-chèvre **
- Corbeille de fruits

du 26 au 30 juin

Lundi

- Salade de pâtes sauce andalouse
*Salade de blé **
- Filet de colin pané citron
- Ratatouille
- Fromage blanc / *Petit suisse **
- Corbeille de fruits

Mardi Menu végétarien

- Pastèque / *Céleri **
- Dahl de lentilles
- Riz
- Maroilles / *Fraidou **
- Compote pommes **BIO** / *Poires **

Mercredi (JIS)

- Carottes râpées
- Merguez
- Couscous
- Eclair chocolat

Jeudi Animation régal estival

- Gaspacho melon à la menthe
- Hot dog
- Frites
- Mousse au speculoos / *Flan vanille **

Vendredi

- Emincé de tomates **BIO**
*Courgettes râpées **
- Tajine de boeuf **CHEF** **VF**
- Carottes berbères
- Croûte noire / *Cantal **
- Gâteau maison

du 3 au 7 juillet

Lundi Menu végétarien

- Salade de lentilles
*Salade mexicaine **
- Omelette **BIO**
- Haricots verts
- Emmental
*Petit moulé aux herbes **
- Corbeille de fruits

Mardi

- Salade verte / *Melon jaune **
- Penne sauce
aux fruits de mer **CHEF**
- Yaourt aromatisé
*Yaourt nature sucré **

Mercredi (JIS)

- Taboulé de boulghour
- Cordon bleu
- Epinards béchamel
- Corbeille de fruits

Jeudi

- Salade composée
- Rôti de boeuf froid **VF**
- Purée de potiron
- Assortiment de fromages
- Corbeille de fruits

Vendredi

- Pastèque
- Jambon blanc **LR**
- Chips
- Vache qui rit
- Compote

- BIO** Produit Bio
- LR** Label Rouge
- VF** Viande / Volaille Origine France
- CHEF** Recette du Chef

* 2^{ème} choix (Ecoles Elémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux